

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 11 décembre 2025 à 13h**

Le Conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 11 décembre 2025 à 13h, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du Conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 27 membres sur les 31 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance 3 personnes ont rejoint l'instance.

Décision n°CA20251223

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble ;

Vu le règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble.

Tarifs de la plateforme S.mart Grenoble Alpes

Le Conseil d'administration approuve les tarifs de la plateforme S.mart Grenoble Alpes, applicables à compter du 1^{er} janvier 2026, tels qu'annexés.

Nombre de présents : 22

Nombre de pouvoirs : 9

Total présents et représentés : 31

Nombre de votants : 31

Nombre d'abstentions : 7

Total des suffrages exprimés : 24

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre de voix favorables : 24

X à l'unanimité des suffrages exprimés

□ à la majorité des suffrages exprimés

Transmis au Rectorat le 12/12/2025

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

TARIFICATION en euros HT

A compter du 1^{er} janvier 2026

Les tarifs, ci-dessous, servent de base de calcul pour de nouveaux utilisateurs des plateformes ou pour les nouveaux usages des utilisateurs bénéficiant de la forfaitisation annuelle arrêtée en 2016.

Tarifs pour la formation initiale

Utilisation de jetons de logiciels à distance	0,86/ heure.étudiant
Utilisation des plateformes ou utilisation occasionnelle des logiciels virtualisés	3,60/ heure.étudiant
Accès régulier à la virtualisation*	20 € par an et par étudiant
Intervention ingénieur	18 € / heure

L'heure.étudiant = montant facturé pour une heure d'utilisation de matériel ou logiciel par étudiant (pour les logiciels, les accès libres liés au travail personnel ne sont pas facturées).

* Montant annuel facturé par étudiant pour une utilisation régulière du système de virtualisation. Montant en sus du jeton de logiciels à distance pour les heures d'utilisation encadrées.

Tarifs pour la formation continue et la recherche

Pack logiciels + accès virtualisé**	250 € / utilisateur / an
EBM	90 €/h
Forfait consommables	10 €/h
WAAM, WLAM, CU Hybride	70 €/h
Forfait consommables	10 €/h
Accès équipements sur les plateformes	150 € / demi-journée
Emprunt scanner 3D haut de gamme (Creaform)	150 € / demi-journée
Utilisation équipement lourd Consommable	90 € / heure En sus à prix coutant
Utilisation équipement léger Consommable	25 € / heure En sus à prix coutant
Intervention ingénieur	50 € / heure

** hors logiciels recherche à tarification spécifique (Solidworks et Ansys).

Pour Ansys, la facture est répartie entre les différents partenaires selon une clé de répartition définie avec les usagers.

Pour la licence recherche de Solidworks professional, les tarifs annuels sont :

Tarif si déjà abonné virtualisation		Tarif incluant l'abonnement virtualisation	
Droit d'entrée avec 1ère année incluse	Années suivantes	Droit d'entrée avec 1ère année incluse	Années suivantes
2 300,00 €	400,00 €	2 550,00 €	650,00 €

Tarifs pour les extérieurs

Utilisation équipement lourd Consommable	180 € / heure En sus à prix coutant
Utilisation équipement léger Consommable	50 € / heure En sus à prix coutant
Privatisation des plateformes	3 000 € / jour
Mise à disposition MEXIA	200 € / jour
Location exosquelette passif	200 € / semaine
Intervention ingénieur	165 € / heure
Frais administratifs	50 € / heure